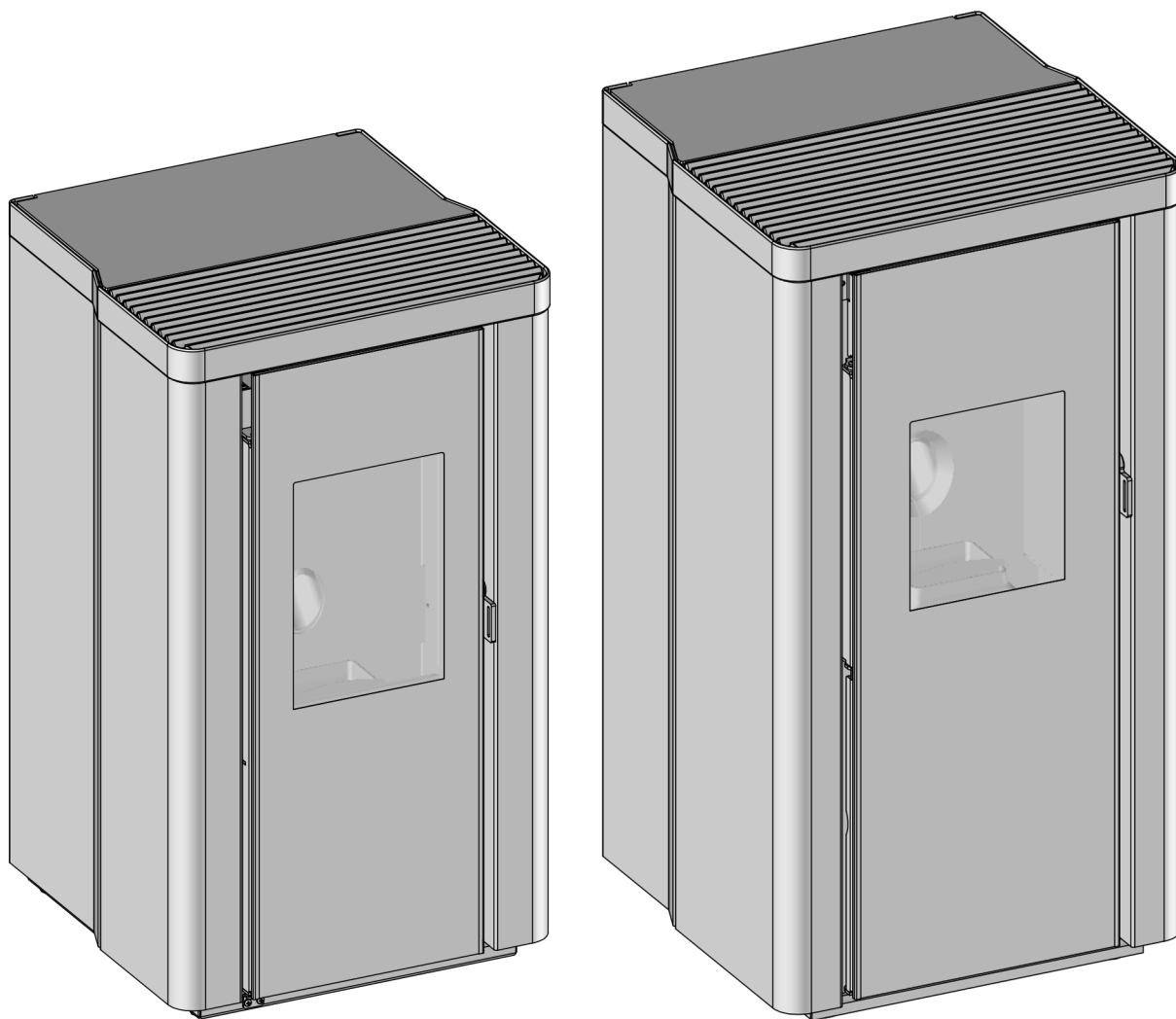


# MANUEL

## D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

C5

C7



**BLACKLINE**

À LIRE IMPÉRATIVEMENT :  
INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA SÉCURITÉ ET LE BON FONCTIONNEMENT

# SOMMAIRE

## **1 INTRODUCTION**

- 1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES
- 1.2 SYMBOLIQUE
- 1.3 RECOMMANDATIONS
- 1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE
- 1.5 GRANULÉS

## **2 INSTALLATION**

- 2.1 AVERTISSEMENT
- 2.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
- 2.3 DÉBALLAGE DE L'APPAREIL
- 2.4 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DES FUMÉES
- 2.5 POSITION DU TERMINAL
- 2.6 AIR COMBURANT DISPONIBLE
- 2.7 DISTANCE DE SÉCURITÉ
- 2.8 RACCORDEMENT AU CONDUIT DES FUMÉES

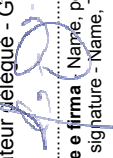
## **3 UTILISATION**

- 3.1 AVERTISSEMENT
- 3.2 CHARGEMENT DU PELLET
- 3.3 CHARGEMENT DE LA VIS SANS FIN
- 3.4 PAGE D'ACCUEIL

## **4 ENTRETIEN ET MAINTENANCE**

- 4.1 NETTOYAGE
- 4.2 SCHÉMA ÉLECTRIQUE
- 4.3 PANNEAU POSTÉRIEUR
- 4.4 VUES ÉCLATÉES
- 4.5 GARANTIES

<b>BLACKLINE</b>	<b>DICHIARAZIONE DI PRESTAZIONE</b> DECLARATION OF PERFORMANCE DECLARATION DE PERFORMANCE LEISTUNGSERKLÄRUNG	In accordo con il Regolamento (UE) 305/2011 According to Regulation (EU) 305/2011 Selon le règlement (UE) 305/2011 Gemäß der Verordnung (UE) 305/2011	(IT) (GB) (FR) (DE)	<b>n. DOP-P0804-BL</b>
	<b>1. Codice di identificazione unico del prodotto tipo:</b> Unique identification code of the product type: Code d'identification unique des produits type Eindeutiger Identifikationscode des Produktes	<b>2. Modello e/o n. lotto e/o n. serie (Art.11-4):</b> Model and/or batch no. and/or series no. (Article 11-4) Modèle et/ou n. de lot et/ou n. de série (Art. 11-4) Modell und/oder Losnr. und/oder Seriennr. (Art. 11-4)	<b>C5 P08</b>	
<b>3. Usi previsti del prodotto conformemente alla relativa specifica tecnica armonizzata</b> Intended uses of the product in accordance with the applicable harmonised technical specification Utilisation prévue du produit conformément aux spécifications techniques harmonisées correspondantes Vorgesehene Verwendung des Produkts in Übereinstimmung mit der geltenden harmonisierten technischen Spezifikation	<b>Apparecchio per il riscaldamento domestico, alimentato con pellet di legno, senza la produzione di acque calde</b> Appareil de chauffage domestique alimenté au pellet de bois, sans production d'eau chaude Mit Holzpellets beheizter Wärmeezeuger für den Wohnbereich ohne Warmwasserbereitung	<b>C5 P08</b>		
<b>4. Nome o marchio registrato del fabbricante (Art.11-5):</b> Name of the manufacturer (Article 11-5) Nom ou marque enregistrée du fabricant (Art. 11-5) Name oder registriertes Warenzeichen des Herstellers (Art.11-5)	<b>BLACKLINE</b> Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy +39 0445 330180 - Fax +39 0445 330377			
<b>5. Nome e indirizzo del mandatario (Art.12-2):</b> Name and address of the agent (Article 12-2) Nom et adresse des Auftragnehmers (Art.12-2)				
<b>6. Sistema di valutazione e verifica della costanza della prestazione (Allegato 5):</b> Assessment and verification system for the constancy of performance (Annex 5) Système d'évaluation et de contrôle de la constance de performance (Annexe 5) System zur Bewertung und Überprüfung der Leistungsstabilität (Anlage 5)	<b>System 3 - 4</b>			
<b>7. Laboratorio notificato:</b> Laboratoire notifié Benanntes Labor	<b>TÜV Rheinland Energy GmbH (NB 2456)</b> K23492018Z1			
<b>8. Prestazioni dichiarate - Services declaree - Erklärte Leistungen</b>				
<b>Specifica tecnica armonizzata</b> Harmonised technical specifications - Spécifications techniques harmonisées - Harmonisierte technische Spezifikation	<b>EN 14785:2006</b>			
<b>Caratteristiche essenziali - Essential features - Caractéristiques essentielles - Wesentliche Merkmale</b>	<b>Prestazione - Services - Performance - Leistungen</b>			
<b>Resistenza al fuoco - Resistance to fire - Résistance au feu - Feuerbeständigkeit</b>	<b>Distancia minima</b> , in mm - Minimum distance, in mm - Minimum distance, in mm <b>retro</b> - backside - arrière - Rückseite = 100 <b>lato</b> - side - côté - Seite = 150 <b>fronte</b> - front - avant - Vorderseite = 800 <b>suffitto</b> - bottom - fond - Untersseite = - <b>suolo</b> - ground - sol - Boden = -	<b>A1</b>		
<b>Rischio fuoriuscita combustibile - Fuel leakage risk - Risque de fuite de combustible - Konform</b>	<b>Conforme</b> - Compliant - Conforme - Konform			
<b>Temperatura superficiale - Surface temperature - Température de surface - Oberflächentemperatur</b>	<b>Conforme</b> - Compliant - Conforme - Konform			
<b>Sicurezza elettrica - Electrical safety - Sécurité électrique - Elektrische Sicherheit</b>	<b>Conforme</b> - Compliant - Conforme - Konform			
<b>Accessibilità e pulizia - Accessibility and cleaning - Facilité d'accès et nettoyage - Zugänglichkeit und Reinigung</b>	<b>Conforme</b> - Compliant - Conforme - Konform			
<b>Emissioni prodotti combustione - Combustion products emissions</b> Emission des produits de combustion - Emission von Verbrennungsprodukten	<b>A potenza nominale - at nominal heat output</b> Puisissance nominale - Nennleistung <b>CO</b> (0,015 %) <b>Dust</b> ( 5,1 mg/m³) <b>NOx</b> ( 99,3 mg/m³) <b>COhm</b> ( 5,2 mg/m³) <b>A potenza ridotta - at reduced heat output</b> Puisissance réduite - Reduzierte Leistung <b>Dust</b> ( ---- mg/m³) <b>NOx</b> (104,0 mg/m³) <b>COhm</b> ( 12,4 mg/m³) - bar			
<b>Massima pressione di esercizio - Maximum operating pressure - Pression maximale de service - Maximaler Betriebsdruck</b>	<b>Flusso del gas di scarico - Exhaust gas flow - Flux des gaz d'échappement - Nenn- bzw. Mindeststrom</b> (at nominal heat output) - at reduced heat output) <b>Temperatura fumi a potenza nominale - Flue gas temperature at nominal heat output - Température fume</b> (Puisissance nominale - Reduzierte Leistung) <b>Temperatura fumi a potenza ridotta - Flue gas temperature at reduced heat output - Température fume</b> (Puisissance réduite - Reduzierte Leistung) <b>Resistenza meccanica (per supportare il camino) - Mechanical resistance (to carry a chimney/flue)</b> - Resistance mécanique (pour soutenir la cheminée) - Mechanische Festigkeit (den Kamin zu tragen)	<b>4,3 - 3,8 g/s</b> <b>151,5 °C</b> <b>116,5 °C</b> <b>NPD</b>		
<b>Reazioni termiche</b> Thermische Leistungen	<b>Potenza resa all'ambiente - Power output to the environment - Puissance rendue au milieu - Der Umgebung gelieferte Leistung</b> <b>Potenza ceduta all'acqua - Power transferred to water - Puissance rendue à l'eau - Dem/Wasser gelieferte Leistung</b>	<b>4,86 kW</b> <b>4,86 kW</b>		
<b>Rendimento</b> Yield Rendement Wirkungsgrad	<b>Potenza nominale - at nominal heat output</b> Puisissance nominale - Nennleistung <b>Potenza ridotta - at reduced heat output</b> Puisissance réduite - Reduzierte Leistung	<b>89,06 %</b> <b>89,42 %</b>		
<b>9. La prestazione del prodotto di cui ai punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 8.</b> The performance of the product referred to in points 1 and 2 is conform with the declared performance in point 8. Die Leistung des Produktes gemäß den Punkten 1 et 2 est conforme à la performance déclarée au point 8. <b>Si rilascia la presente dichiarazione di prestazione sotto la responsabilità esclusiva del fabbricante di cui al punto 4.</b> This declaration of performance is issued under the manufacturer's sole responsibility referred to in point 4. Cette déclaration de performance est émise sous la responsabilité exclusive du fabricant mentionné au point 4. Die vorliegende Leistungsangabe wird unter ausschließlicher Verantwortung des Herstellers emittiert, siehe Punkt 4.	<b>11/07/2018 Zugliano (Vicenza)</b>			
<b>Data e luogo di emissione - place and date of issue -</b> Ort und Datum der Ausstellung - Date et lieu d'émission -				
rev: 00 Data:				
	<b>BLACKLINE - Via Albera, 6 - 36030 ZUGLIANO (Vicenza) Tel. 0445 330180 Fax 0445 330377</b>			

<b>BLACKLINE</b>	<b>DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ (UE)</b> DECLARATION OF CONFORMITY (EU) DECLARATION DE CONFORMITÉ (UE) KONFORMITÄTSEKRLÄRUNG (EG)	(IT) (GB) (FR) (DE)
<b>Il sottoscritto, rappresentante il seguente costruttore</b> I, the undersigned, representative of the following manufacturer <b>Je soussigné, représentant du constructeur suivant</b> Der Unterzeichnende, Vertreter des nachfolgenden Herstellers	<b>Costruzioni Meccaniche Paterno S.r.l.</b> Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy Tel:0445 330180	
<b>DICHIARA che l'apparecchiatura descritta in appresso:</b> DECLARE that the product described hereafter: <b>DÉCLARE que l'appareil décrit ci-dessous :</b> ERKLÄRT, dass das nachfolgend beschriebene Gerät:	<b>Stufa a pellet - Pellet stove</b> Poêle à granulés - Pellet-Ofen	
<b>Descrizione - Description</b> Description - Beschreibung		
<b>Marchio - Trademark</b> Marque - Marke	<b>BLACKLINE</b>	
<b>Modello - Model</b> Modèle - Model	<b>C5 P08</b>	
<b>è conforme alle disposizioni legislative che traspongono le seguenti Direttive:</b> complies with the legislative provisions transposing the following Directives: est conforme aux dispositions législatives transposant les directives suivantes : den Gesetzen zur Umsetzung der folgenden Richtlinien entspricht:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2014/30/UE, (EMCD)</li> <li>• 2014/35/UE, (LVD)</li> <li>• 2011/65/UE, (RoHS)</li> </ul>	
<b>e che sono state applicate tutte le norme e/o specifiche tecniche di seguito indicate</b> and that all the standards and/or technical specifications below have been applied et que toutes les normes et/ou les spécifications techniques indiquées ci-après ont été appliquées und dass alle nachfolgend aufgeführten Normen und/oder technischen Spezifikationen angewendet wurden	<ul style="list-style-type: none"> <li>EN 60335-1</li> <li>EN 55014-1</li> <li>EN 55014-2</li> <li>EN 61000-3-2</li> <li>EN 61000-3-3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>EN 50581</li> <li>EN 60335-2-102</li> <li>EN 62233</li> </ul>
<b>Ultimo due cifre dell'anno in cui è affissa la marcatura CE</b> Last two digits of the year in which the CE marking was affixed Deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE Die letzten zwei Ziffern des Jahres, in dem die CE-Kennzeichnung angebracht wurde		<b>18</b>
<b>Amministratore delegato - Managing Director</b> Administrateur délégué - Geschäftsführer	<b>Paterno Simone</b> 	<b>(nome, posizione e firma - Name, position and signature -</b> Nom, fonction et signature - Name, Titel und Unterschrift)
<b>Data e luogo di emissione - Place and date of issue -</b> Date et lieu d'émission - Ort und Datum der Ausstellung)	<b>11/07/2018 Zugliano (Vicenza)</b>	
<b>BLACKLINE - Via Albera, 6 - 36030 ZUGLIANO (Vicenza)</b> Tel. 0445 330180 Fax 0445 330377		

**BLACKLINE**

**DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' (UE)**  
DECLARATION OF CONFORMITY (EU)  
DECLARATION DE CONFORMITE (UE)  
KONFORMITÄTSERKLÄRUNG (EG)

(IT)  
(GB)  
(FR)  
(DE)



**Il sottoscritto, rappresentante il seguente costruttore**  
I, the undersigned, representative of the following manufacturer  
Je soussigné, représentant du constructeur suivant  
Der Unterzeichnende, Vertreter des nachfolgenden Herstellers

**Costruzioni Meccaniche Paterno S.r.l.**  
Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy  
Tel: 0445 330180

**DICHIARA che l'apparechiatura descritta in appresso:**  
DECLARE that the product described hereafter:  
DÉCLARE que l'appareil décrit ci-dessous :  
ERKLÄRT, dass das nachfolgend beschriebene Gerät:

**Descrizione - Description**  
Description - Beschreibung

**Stufa a pellet - Pellet stove**  
Poêle à granulés - Pellet-Ofen

**BLACKLINE**

**Marchio - Trademark**  
Marque - Marke

**Modello - Model**  
Modèle - Modell

**C7 p03**

**è conforme alle disposizioni legislative che traspongono le seguenti Direttive:**  
complies with the legislative provisions transposing the following Directives:  
est conforme aux dispositions législatives transposant les directives suivantes :  
den Gesetzen zur Umsetzung der folgenden Richtlinien entspricht:

- 2014/30/UE, (EMCD)
- 2014/35/UE, (LVD)
- 2011/65/UE, (RoHS)

**e che sono state applicate tutte le norme e/o specifiche tecniche di seguito indicate**  
and that all the standards and/or technical specifications below have been applied  
et que toutes les normes et/ou les spécifications techniques indiquées ci-après ont été appliquées  
und dass alle nachfolgend aufgeführten Normen und/oder technischen Spezifikationen angewendet wurden

EN 55014-1 EN 60335-1  
EN 55014-2 EN 60335-2-102  
EN 61000-3-2 EN 62233  
EN 61000-3-3 EN 50581

**Ultime due cifre dell'anno in cui è affissa la marcatura CE**  
Last two digits of the year in which the CE marking was affixed  
Deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE  
Die letzten zwei Ziffern des Jahres, in dem die CE-Kennzeichnung angebracht wurde

**18**

11/07/2018 Zugliano (Vicenza)

**Data e luogo di emissione - Place and date of issue -**  
Date et lieu d'émission - Ort und Datum der Ausstellung)

**Paterno Simone**  
Amministratore delegato - Managing Director  
Administrateur délégué - Geschäftsführer  
  
(nome, posizione e firma - Name, position and signature -  
Nom, fonction et signature - Name, Titel und Unterschrift)

**BLACKLINE** - Via Albera, 6 - 36030 ZUGLIANO (Vicenza)  
Tel. 0445 330180 Fax 0445 333077

DOC-P0308-BL-00 C7 P03

**BLACKLINE**

**DICHIARAZIONE DI PRESTAZIONE**  
DECLARATION OF PERFORMANCE  
DECLARATION DE PERFORMANCE  
LeistungsErklärung

(IT)  
(GB)  
(FR)  
(DE)

**n. DOP-P0308-BL**

**1. Codice di identificazione unico del prodotto tipo:**  
Unique identification code of the product type:  
Typ - Code d'identification unique du produit type  
Enderbeleg: Identifikationscode des Produktes

**P03**

**3. Usi previsti del prodotto conformemente alla relativa specifica tecnica armonizzata.**  
Intended uses of the product in accordance with the applicable harmonised technical specifications:  
Utilisation prévue du produit conformément aux spécifications techniques harmonisées correspondantes.  
Vorgesehene Verwendung des Produkts in Übereinstimmung mit der geltenden harmonisierten technischen Spezifikation

**Apparecchio per il riscaldamento domestico, alimentato con pellet di legno, senza la produzione di acqua calda**  
Domestic heating equipment fuel wood pellets, without hot water production  
de bois, sans production d'eau chaude  
Wärmeserbelung für den Wohnbereich ohne

**4. Nome o marchio registrato del fabbricante (Art 11-5):**  
Name or trademark of the manufacturer (Article 11-5)  
Nom ou marque enregistrée du fabricant (Art. 11-5)  
Name oder registriertes Warenzeichen des Herstellers (Art 11-5)

**BLACKLINE**  
Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy  
+39 0445 330180 - Fax +39 0445 333077

**5. Nome e indirizzo del mandante (Art 12-2):**  
Name and address of the agent (Article 12-2)  
Nom et adresse du mandataire (Art 12-2)

**BLACKLINE**  
Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy  
+39 0445 330180 - Fax +39 0445 333077

**6. Sistema di valutazione e controllo della conformità delle prestazioni (Annex 5):**  
Assessment and verification system for consistency of performance (Annex 5)  
System zur Bewertung und Überprüfung der Leistungsstandigkeit (Anlage 5)

**System 3 - 4**

**7. Laboratorio notificato:**  
Laboratory notified  
Benanntes Labor

**TUV Rheinland Energy GmbH (N° 2456)**

**Numero rapporto di prova (in base al System 3)**  
Test report number (based on System 3)  
Numero du rapport d'essai (selon le System 3)  
Numer des Prüfberichts (gemäß System 3)

**K2440201821**

**8. Prestazioni dichiarate - Services declare - Performance déclarée- Erklärte Leistungen**  
**Specifica tecnica armonizzata Harmonised technical specifications - Spécifications techniques harmonisées - Harmonisierte technische Spezifikationen**  
**Caratteristiche essenziali - Essential features - Caractéristiques essentielles - Wesentliche Merkmale**

**EN 14785-2006**

Resistenza al fuoco - Resistance to fire - Résistance au feu - Feuerbeständigkeit	Distanza minima, in mm - Minimum distance, in mm - Mindestabstand, in mm	Prestazione - Services - Performance - Leistungen
Distanza da materiali combustibili Distance from combustible material Distance de sécurité aux matériaux Combustibles Abstand von brennbarem Material	200 retro - backside - arriere - Rückseite = lato - side - côté - Seite = fronte - front - avant - Vorderseite = soffitto - bottom - fond - Unterseite = suolo - ground - sol - Boden =	A1

Rischio fuoriuscita combustibile - Fuel leakage risk - Risque de fuite de combustible - Gefahr Brennstoffaustritt	Temperatura superficiale - Surface temperature - Température de surface - Oberflächentemperatur	Conforme - Compliant - Conforme - Konform
Sicurezza elettrica - Electrical safety - Sécurité électrique - Elektrische Sicherheit <th>Accessibilità e pulizia - Accessibility and cleaning - Facilité d'accès et nettoyage - Zugänglichkeit und Reinigung</th> <td>Conforme - Compliant - Conforme - Konform</td>	Accessibilità e pulizia - Accessibility and cleaning - Facilité d'accès et nettoyage - Zugänglichkeit und Reinigung	Conforme - Compliant - Conforme - Konform

Accessibilità e pulizia - Accessibility and cleaning - Facilité d'accès et nettoyage - Zugänglichkeit und Reinigung	Conforme - Compliant - Conforme - Konform
A potenza nominale - at nominal heat output Puissance nominale - Nennleistung	CO (0,020 %) Dust (17,0 mg/m <sup>3</sup> ) NOx (128,6 mg/m <sup>3</sup> ) CO <sub>2</sub> (1,79 mg/m <sup>3</sup> )

Emissioni prodotti di combustione - Combustion product emissions Emission des produits de combustion - Emission von Verbrennungsprodukten	A potenza ridotta - at reduced heat output Puissance réduite - Reduzierte Leistung
Maschina pressione di esercizio - Maximum operating pressure - Pression maximale de service - Maximaler Betriebsdruck <td>Dust (----- mg/m<sup>3</sup>) NOx (124,5 mg/m<sup>3</sup>) CO<sub>2</sub> (1,49 mg/m<sup>3</sup>)</td>	Dust (----- mg/m <sup>3</sup> ) NOx (124,5 mg/m <sup>3</sup> ) CO <sub>2</sub> (1,49 mg/m <sup>3</sup> )

Fuoso del gas di scarico - Exhaust gas flow - Flux des gaz d'échappement - Nenn- bzw. Mindeststrom (at nominal heat output - at reduced heat output)	Temperatura fumi a potenza nominale - Flue gas temperature at nominal heat output - Température fumes Puissance nominale - Rauchgas temperatur Reduzierte Leistung	Resistenza meccanica (per supportare il camino) - Mechanical resistance (to carry a chimney/flue) - Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée) - Mechanische Festigkeit (um den Kamin zu tragen)
Temperatura fumi a potenza nominale - Flue gas temperature at nominal heat output - Température fumes Puissance nominale - Rauchgas temperatur Reduzierte Leistung <td>5,7 - 5,0 g/s 188,2 °C 130,9 °C</td> <td>NPD</td>	5,7 - 5,0 g/s 188,2 °C 130,9 °C	NPD

Prestazioni nominali - Rated power - Puissance nominale - Nennleistung	Prestazioni reali - Real performance - Puissance réelle - Leistung	Temperatura ambiente - Ambient temperature - Température ambiante - Umgebungs-temperatur
Potenza nominale - at nominal heat output Puissance nominale - Nennleistung	Potenza nominale - at nominal heat output Puissance nominale - Nennleistung	7,22 kW

Potenza nominale - at nominal heat output Puissance nominale - Nennleistung <th>Potenza ridotta - at reduced heat output Puissance réduite - Reduzierte Leistung</th>	Potenza ridotta - at reduced heat output Puissance réduite - Reduzierte Leistung
89,24 %	90,00 %

**9. La prestazione del prodotto di cui ai punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 8.**  
The performance of the product referred to in points 1 and 2 is consistent with the declared performance in point 8.  
La Leistung des Produktes gemäß den Punkten 1 und 2 entspricht der erklärten Leistung nach Punkt 8.  
Si rilascia la presente dichiarazione di prestazione sotto la responsabilità esclusiva del fabbricante di cui al punto 4.  
This declaration of performance is issued under the manufacturer's sole responsibility referred to in point 4.  
Die von besagter Leistungsangabe wird unter ausschließlicher Verantwortung des Herstellers erlassen, siehe Punkt 4.

**Paterno Simone**  
Amministratore delegato - Managing Director  
Geschäftsführer  
  
(nome, posizione e firma - name, position and signature -  
Nom, fonction et signature - Name, Position und Unterschrift)

**BLACKLINE** - Via Albera, 6 - 36030 ZUGLIANO (Vicenza) - Tel. 0445 330180 Fax 0445 333077

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ce manuel d'utilisation et d'entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et il devra de ce fait être conservé par l'utilisateur. Avant de procéder à l'utilisation et à l'entretien, lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce manuel.

L'utilisateur est tenu d'effectuer toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel. Cet appareil ne pourra être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné.

Toute autre utilisation doit être considérée inadéquate et par conséquent dangereuse ; l'utilisateur assume donc toute responsabilité en cas d'utilisation inadéquate.

Les opérations d'installation, d'entretien et éventuellement de réparation doivent être effectuées par un professionnel qualifié et conformément aux normes en vigueur et aux instructions fournies par le fabricant de l'appareil. Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

En cas de réparation, il sera nécessaire de n'utiliser que des pièces de rechange originales.

Toute installation incorrecte ou mauvais entretien peut provoquer de graves dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens et décharge le fabricant de toute responsabilité.

Avant toute opération de nettoyage ou d'entretien il est nécessaire de débrancher l'appareil du réseau d'alimentation en intervenant sur l'interrupteur général de l'installation ou sur tout autre organe d'interception installé en amont de l'appareil.

Il est nécessaire d'installer le produit dans un lieu à l'épreuve du feu et équipé de tous les services (alimentations et évacuations) nécessaires à l'appareil pour un fonctionnement correct et en toute sécurité.

Toute intervention non explicitement autorisée par Sefac sur tous les systèmes, composants ou pièces intérieures et extérieures de l'appareil, ainsi que sur tous les accessoires fournis avec celui-ci entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

En cas de vente ou de transfert de l'appareil à un autre utilisateur s'assurer que le manuel accompagne toujours l'appareil.

Ces appareils ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers mais doivent être remis à des points de collecte spécifiques habilités à assurer leur retraitement, leur valorisation et leur recyclage.

Sefac conserve les droits d'auteur sur les présentes instructions de service, qui ne pourront être reproduites ou communiquées à des tiers sans l'autorisation nécessaire et ne pourront être utilisées pour des buts concurrentiels.

## 1.2 SYMBOLIQUE



### **RISQUES POUR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES**

Ce symbole de sécurité indique des messages ou instructions à respecter scrupuleusement pour le bon fonctionnement de l'appareil.

Le non respect de ces messages ou instructions peut causer de graves dommages à l'appareil et/ou à l'installation et porter atteinte à la sécurité des personnes.



### **INFORMATIONS**

Ce symbole signale des instructions importantes pour le bon fonctionnement de l'appareil ou de l'installation.

Le non respect de ces messages ou instructions peut altérer le bon fonctionnement de l'appareil.

## 1.3 RECOMMANDATIONS



### RECOMMANDATIONS

Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement l'intégralité du présent manuel. Il est indispensable de connaître les informations et prescriptions contenues dans cette publication pour une utilisation correcte de l'appareil.

L'opération de connexion du panneau électrique doit entièrement être effectuée par un personnel qualifié et formé ; aucune responsabilité ne sera reconnue pour tout dommage, même à des tiers en cas de non-respect total des instructions fournies pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Toute modification effectuée par l'utilisateur ou par toute autre personne agissant pour son compte, est sous son entière responsabilité.

Toutes les opérations nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement de l'appareil avant et durant son utilisation sont à la charge de l'utilisateur.



### INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Attention : l'appareil doit obligatoirement être connecté à une installation munie d'une prise de terre PE.

Avant d'installer l'appareil il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement du circuit de terre du système d'alimentation.

Attention : la ligne d'alimentation doit avoir une section compatible avec la puissance de l'appareil. La section des câbles ne doit en aucun cas être inférieure à 1,5 mm<sup>2</sup>. L'appareil doit être alimenté avec une tension de 220-240 V à 50 Hz. Toute variation de tension supérieure à 10% peut donner lieu à un fonctionnement irrégulier ou endommager le dispositif électrique et/ou donner lieu à des problèmes d'allumage et d'utilisation. Prévoir l'utilisation d'un stabilisateur de courant. L'appareil doit être positionné de manière à ce que la prise d'alimentation domestique soit accessible.

La présence d'un disjoncteur différentiel adéquat est obligatoire en amont de l'appareil.

## 1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

### TRANSPORT ET MANUTENTION

L'appareil doit toujours être manipulé en position verticale et uniquement au moyen d'outils de transport adaptés. Veiller attentivement à ce que le panneau électrique, la vitre et toutes les parties délicates soient protégées contre tout éventuel choc mécanique susceptible de compromettre leur intégrité et leur bon fonctionnement.

### STOCKAGE

L'appareil doit être conservé dans un lieu dépourvu d'humidité et à l'abri des intempéries; il est déconseillé de poser l'appareil à même le sol. L'entreprise décline toute responsabilité pour tout dommage causé à des planchers en bois ou en d'autres matériaux. Il est déconseillé de stocker l'appareil pendant des périodes longues.

## 1.5 GRANULÉS

Le combustible utilisé est nommé granulés ou pellets, il s'agit de granulés de sciure de bois compressée. Cette solution vous permet de jouir pleinement de la chaleur de la flamme sans devoir alimenter manuellement la combustion. L'utilisation de combustibles non conformes à la norme EN 14961-2 A1 et A2 ou équivalent invalide immédiatement la garantie de l'appareil. Il ne doit en aucun cas être utilisé comme incinérateur sous peine de déchéance immédiate de la garantie. Les pellets doivent être conservés dans un endroit sec, nous conseillons fortement de ne pas conserver trop longtemps les pellets pour éviter toute altération de leur qualité.

# 2 INSTALLATION

## 2.1 AVERTISSEMENT

### MISE EN GARDE



Dans tous les cas l'installation de l'appareil doit être réalisée par un professionnel qualifié et doit respecter les préconisations du constructeur et la réglementation en vigueur. Tout manquement aux obligations prévues par le fabricant entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant. Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

**ATTENTION** : la présence et l'utilisation de ventilateurs d'extraction, hotte extractive, VMC double flux ou autres appareils peut engendrer des problèmes de fonctionnement de l'appareil.

L'appareil doit être installé sur un support permettant de supporter son poids. La pièce dans laquelle l'appareil sera placé doit être suffisamment aérée. L'appareil doit être placé à une distance minimale de sécurité des murs et des meubles autour de lui. Dans le cas où des objets inflammables sont situés à proximité de l'appareil, cette distance doit être augmentée de manière significative. L'appareil doit être installé de manière à ménager un accès pour le nettoyage de l'appareil, du conduit de raccordement et du conduit des fumées. Dans le cas d'un plancher en bois ou en matériaux combustibles, il est conseillé d'interposer entre l'appareil et le sol, une plaque de protection ignifuge. L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur est autorisée à condition qu'une protection adéquate, isolante et ignifuge soit interposée. L'appareil ne doit pas être installé sur un système de conduits de fumées desservant d'autres appareils. Le non respect de ces instructions invalide immédiatement la garantie de l'appareil.

### 2.1.1 PREMIER ALLUMAGE



Lors des premières mises en route, l'appareil est susceptible de produire une forte odeur. Celle-ci est due à l'échauffement des peintures et autres joints. Aérer suffisamment le local pour l'évacuer. Cette odeur disparaît après une dizaine d'heures d'utilisation environ.

Assurez-vous que le cordon d'alimentation n'entre pas en contact avec les surfaces chaudes du poêle ou avec les tuyaux d'évacuation des fumées.

- Vérifier que tous les composants mobiles sont à leur place; ôter également les étiquettes et tout éventuel matériel autocollant appliqué sur la vitre.
- Veiller par ailleurs à ce que les branchements électriques aient été réalisés selon les règles de l'art.
- S'assurer également que la porte du foyer et les tiroirs à cendre sont bien fermés.
- Alimenter électriquement l'appareil et commuter l'interrupteur placé à l'arrière de l'appareil en position «1» (= allumé).



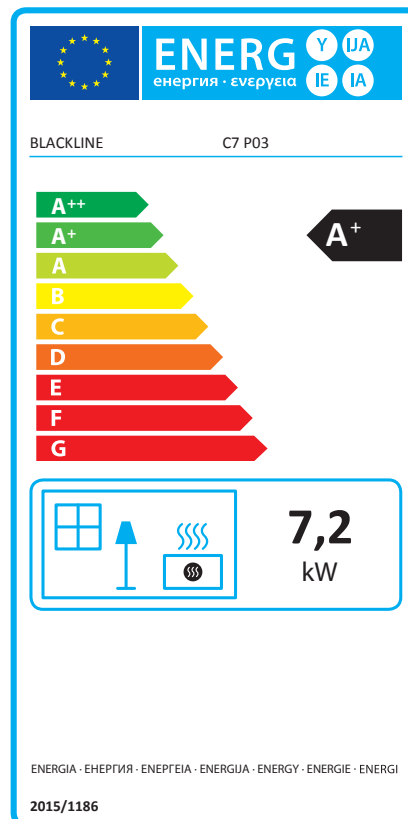
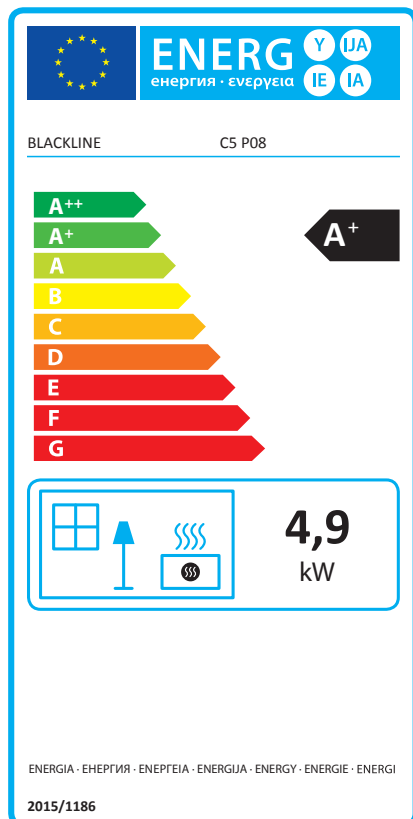
**La mise en route devra impérativement être réalisée par un installateur qualifié.**

## 2.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

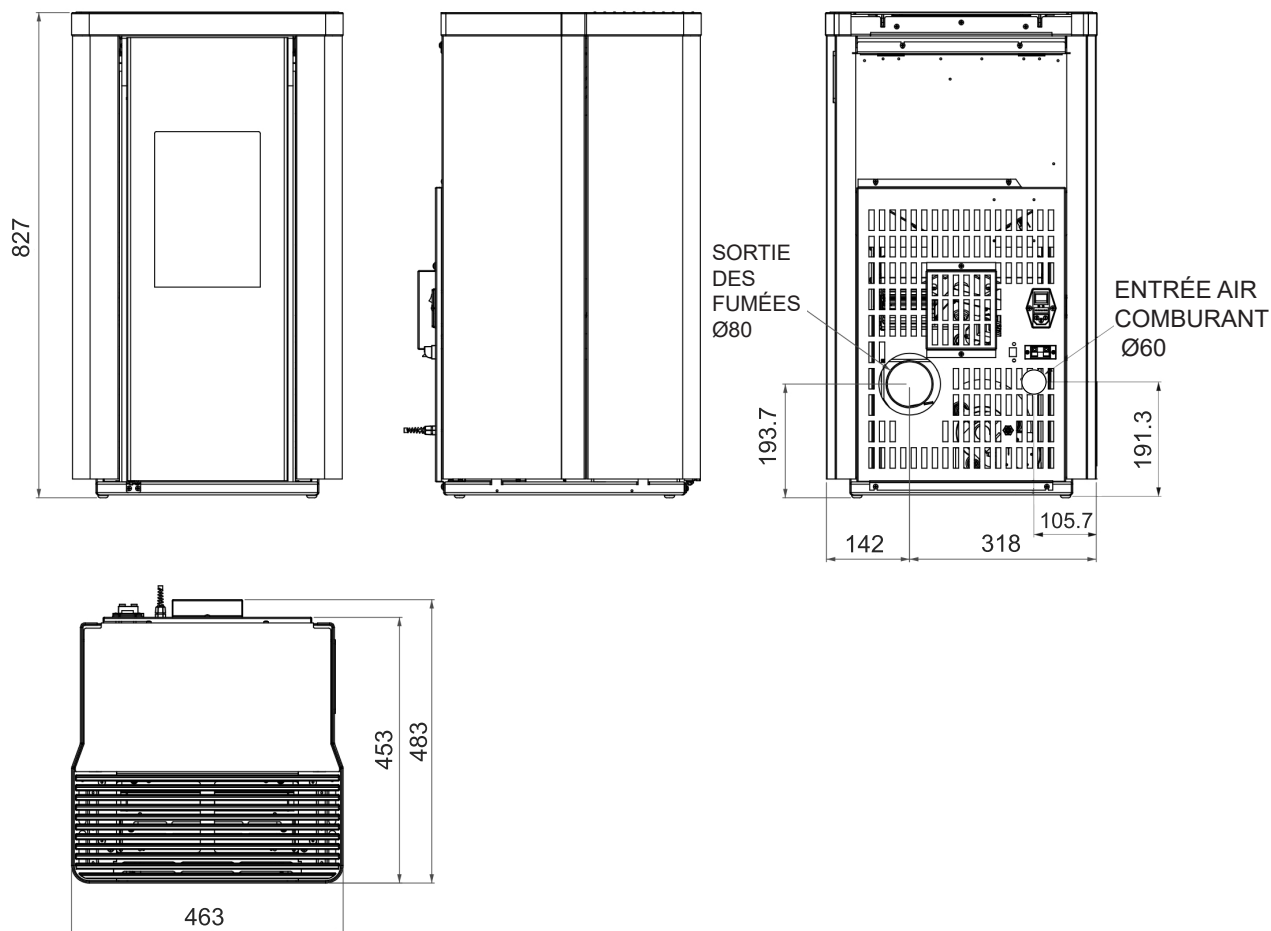
	<b>C5</b>		<b>C7</b>	
Hauteur (mm)	827		901	
Largeur (mm)	463		473	
Profondeur (mm)	453		472	
Poids (Kg)	60		90	
Consommation pellets min/max (Kg/h)	0.7/1.1		0.9/1.4	
Diam. sortie des fumées (mm)	80		80	
Diam. entrée air comburant (mm)	60		60	
Dépression min. conduit de fumées (Pa)	10		10	
Capacité du réservoir (Kg)	≈ 13.5		≈ 11.5	
Emissions de poussières (mg/m3)	5.1		17.0	
Emissions de NOx (mg/m3)	99.3		128.6	
Référentiel normatif	EN 14785		EN 14785	
<b>Allure</b>	<b>Réduite</b>	<b>Nominale</b>	<b>Réduite</b>	<b>Nominale</b>
Puissance (kW)	3.2	4.9	3.5	7.2
Rendement	89.4%	89.1%	90.0%	89.2%
CO à 13% O <sub>2</sub>	0.03%	0.01%	0.03%	0.02%
T°C moyenne des fumées (°C)	116.6	151.5	130.9	168.2
Débit des fumées (g/s)	3.8	4.3	5.0	5.7
Raccordement électrique	230V - 50Hz		230V - 50Hz	
Consommation électrique max.				
Consommation électrique min				
Toutes les données sont relevées en utilisant des granulés homologués conformément aux normes EN 14961-2 A1 et A2.				



Le volume pouvant être chauffé dépend significativement de l'isolation de l'habitation, de sa conformation ainsi que de la position de l'appareil de chauffage.







## 2.3 DÉBALLAGE



Pour désolidariser l'appareil de la palette il est nécessaire de d'enlever le cadre en bois de la palette. Ouvrir la porte du poêle, dévisser les 4 vis qui fixent l'appareil à la palette en bois. Dévisser les 4 vis de la plaquette arrière. Descendre le poêle de la palette avec soin.

## 2.4 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DES FUMÉES

Tirage préconisé à puissance nominale : 12 Pa



Le dimensionnement doit être réalisé conformément à la norme EN 13384 afin de respecter le tirage préconisé.

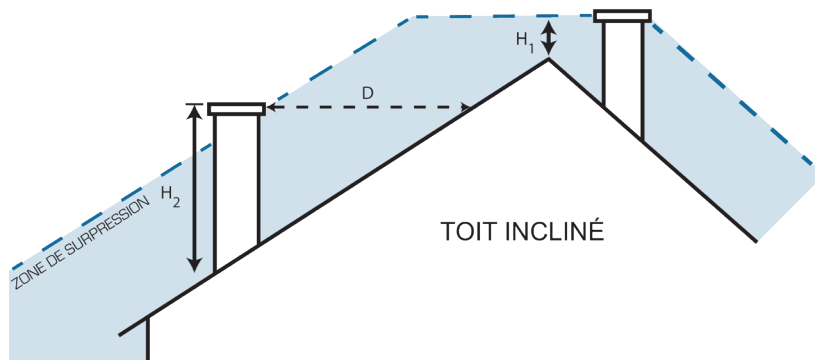
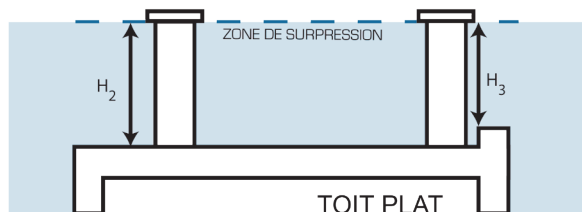
Le diamètre peut être défini selon la hauteur du conduit de fumées (de la buse du poêle au terminal) :

- Hauteur  $H < 4$  mètres : prolongation du conduit
- Hauteur  $4 < H < 8$  mètres : diamètre min 100mm - diamètre max 150
- Hauteur  $H > 8$  mètres : diamètre 100mm idéalement avec modérateur

## 2.5 POSITION DU TERMINAL



Le terminal doit toujours être situé hors zone de reflux et hors zone de surpression.



Le positionnement du terminal doit toujours être réalisé conformément à la norme EN 15287.



### Distance minimale recommandée

$H_1 \geq 0,40 \text{ m}$

$H_2 \geq 1,20 \text{ m}$

$H_3 \geq 1,00 \text{ m}$

$D \geq 2,30 \text{ m}$

Dans les cas suivants :

- Si le dévoiement horizontal du conduit de raccordement dépasse 1 m
- Si le diamètre du conduit de raccordement est différent du  $\varnothing$  de la buse de l'appareil
- Si le diamètre excède deux diamètres de plus que le diamètre recommandé
- Si la hauteur totale H excède 8 m

Le professionnel est invité à contacter notre service technique.

## 2.6 AIR COMBURANT DISPONIBLE



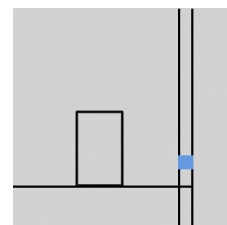
L'entrée d'air doit toujours être suffisante afin de permettre le bon fonctionnement de l'appareil. L'entrée d'air doit être positionnée de manière à ne jamais pouvoir être obstruée. L'entrée d'air doit être utilisée exclusivement par l'appareil.

Surface d'entrée d'air minimum requise

50 cm<sup>2</sup>

### PRISE D'AIR INDIRECTE

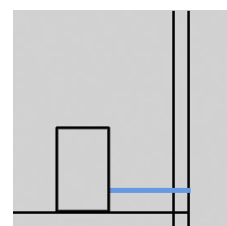
Surface minimum 50cm<sup>2</sup>. Cette surface correspond à la section réelle de passage de l'air. Placée dans le volume dans lequel se trouve le poêle et de préférence face aux vents dominants.



### PRISE D'AIR DIRECTE

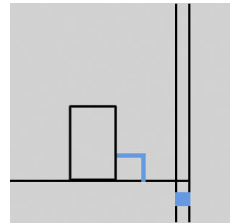
#### - Cas 1 :

Prise d'air directe sur l'extérieur. De préférence placée face aux vents dominants. Raccordement via un conduit (diam.60) d'une longueur max. de 60cm.



- Cas 2 :

Prise d'air dans un local ventilé sur l'extérieur. Raccordement via un conduit (diam. 60) d'une longueur max. de 60cm.

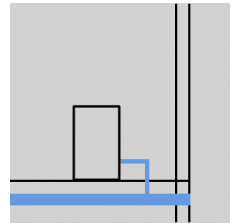


- Cas 3 :

Prise d'air dans un vide sanitaire ventilé sur l'extérieur.

Raccordement via un conduit (diam. 60) d'une longueur max. de 60cm.

La section totale libre des ouvertures exprimées en cm<sup>2</sup> doit être au moins égale à 5 fois la surface au sol du vide sanitaire exprimée en m<sup>2</sup>.



## 2.7 DISTANCE DE SÉCURITÉ

Ecart au feu par rapport à tout matériau combustible :

- frontal	800 mm
- postérieur	100 mm
- latéral	150 mm
- supérieur	-
- inférieur	-

## 2.8 RACCORDEMENT AU CONDUIT DES FUMÉES

L'appareil est équipé pour permettre la sortie des fumées postérieure.

# 3 UTILISATION

## 3.1 AVERTISSEMENT



Votre appareil a obtenu le marquage CE. Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

Il ne doit pas être utilisé par les enfants, les personnes ayant des capacités mentales ou physiques réduites, les personnes n'ayant pas pris connaissance des instructions pour l'utilisation et l'entretien contenues dans ce manuel.



Le brûleur doit être propre même lors d'un allumage programmé. Le manque d'entretien réduit la durée de vie de la résistance d'allumage.

Avant chaque utilisation, le brûleur doit être propre et bien positionné dans son logement. Ni dépôt ni pellets ne doivent être présents dans le brûleur. Le non-respect de cette précaution pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

Avant chaque utilisation vérifier que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée. Durant le fonctionnement, la porte du foyer doit rester constamment bien fermée. Il est absolument interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement.

Pendant le fonctionnement, le conduit des fumées et l'appareil peuvent atteindre des températures élevées : Ne pas les toucher.

Ne pas s'exposer à l'air chaud pendant longtemps et ne pas trop chauffer la pièce où l'appareil est installé.

Ne pas exposer directement plantes ou animaux au flux d'air chaud.

Ne pas utiliser d'élément extérieur pour allumer l'appareil : l'allumage doit se produire de manière automatique, comme prévu et indiqué dans ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées.

Ne pas verser directement des granulés ou tout autre matériel dans le brûleur.

Ne pas déposer d'objets qui ne résistent pas à la chaleur ou inflammables ou combustibles aux alentours du poêle. Ne pas utiliser le produit pour sécher des vêtements.

Ne jamais débrancher le poêle du réseau électrique et/ou d'éteindre l'appareil au moyen de son interrupteur général pendant son fonctionnement, cette opération pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil et ne jamais ouvrir la porte. Appeler immédiatement les autorités compétentes.

## 3.2 CHARGEMENT DU PELLET

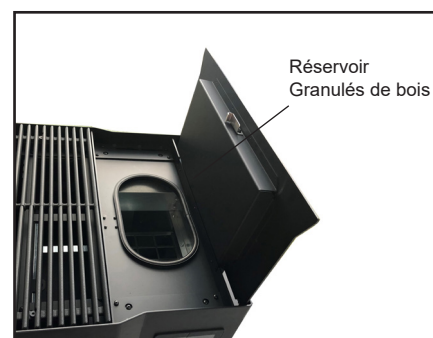
Le compartiment de chargement se trouve sur la partie supérieure du poêle. La capacité maximale de chargement du réservoir varie en fonction du poids spécifique des granulés.

Attention à ne pas faire tomber de pellets dans les parties internes de l'appareil.



Le chargement peut être effectué même lorsque l'appareil est allumé, cependant, la vis sans fin de chargement présente en fond de réservoir étant en mouvement et la zone entourant le réservoir pouvant être très chaude, l'opération de chargement du réservoir doit être effectuée avec soin et prudence.

Lors des périodes d'inutilisation et une fois par mois, vider complètement le réservoir et nettoyer la zone de la vis avec un aspirateur. Lancer une phase de chargement manuel pour remplir la vis sans fin. Lorsque des pellets tombent dans le brûleur, désactiver la fonction et vider le brûleur avant d'allumer l'appareil. Cette fonction n'est accessible que lorsque le poêle est éteint (voir 3.5).

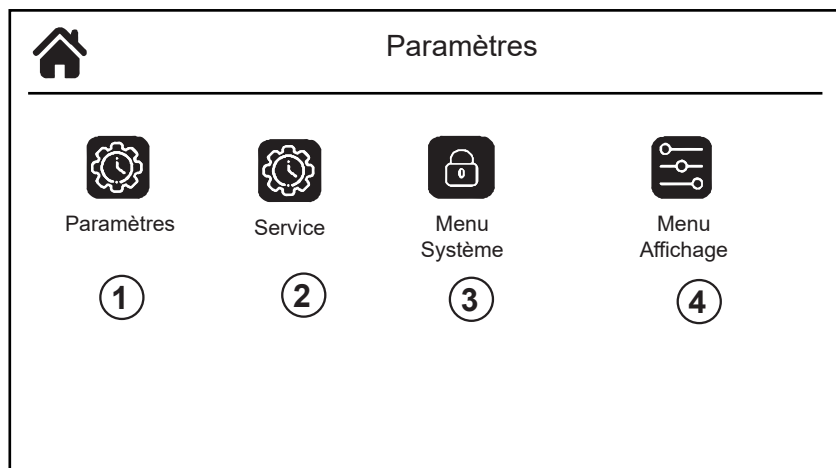


### 3.3 CHARGEMENT DE LA VIS SANS FIN

Lancer une phase de chargement manuel pour remplir la vis sans fin. Cette fonction n'est accessible que lorsque le poêle est éteint.

Pour cela, accéder au menu Paramètres, et cliquer sur Service puis «Chargement manuel».

Lorsque des pellets tombent dans le brûleur, désactiver la fonction et vider le brûleur avant d'allumer l'appareil.



### 3.4 PAGE D'ACCUEIL

Le fonctionnement du poêle est géré grâce à un panneau de commande tactile.

Il est recommandé de retirer le film de protection transparent avant d'utiliser le panneau de commande tactile.

Se reporter au MANUEL\_NG-NXT

# 4 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

## 4.1 NETTOYAGE



Avant toute intervention s'assurer que l'appareil est complètement éteint : mention « Arrêt » et extracteur éteint, puis le débrancher de la prise d'alimentation électrique.

Ce poêle doit être soumis à de fréquentes opérations de contrôle et nettoyage général dans le but de toujours garantir un fonctionnement régulier, la sécurité d'utilisation et un rendement optimal. Étant donné les températures atteintes en fonctionnement, il est parfaitement normal d'observer des résidus de combustion sur la paroi. Ces résidus doivent se nettoyer facilement, être relativement clairs et non-collants. Dans le cas d'inactivité prolongée du poêle il est nécessaire avant la remise en fonction de vérifier l'absence d'obstruction dans le conduit des fumées et la cheminée. Les opérations de nettoyage doivent être effectuées lorsque l'appareil est froid.

- **Tous les jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : éliminer les résidus dans le brûleur et s'assurer que les passages d'air du brûleur ne soient pas bouchés (Fig. 1). Éliminer les résidus dans le compartiment dans lequel loge le brûleur (Fig. 2 et 3). Nettoyer la vitre au moyen d'un chiffon légèrement humide.

- **Une fois tous les 15 jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : retirer la plaque et éliminer les résidus dans le compartiment inférieur (Fig. 4).

- **Une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : lorsque le réservoir est vide, éliminer la poussière qui s'est déposée dans le fond de celui-ci. Nettoyer l'écran tactile à l'aide d'un chiffon doux et sec. Éliminer les résidus dans la sortie des fumées et dans les éléments de raccordement. Retirer le brûleur puis démonter le pare-flamme (en tirant vers le haut), les parois réfractaires gauche et droite, puis la paroi arrière. Éliminer les résidus sur les parois et sur les ailettes.

- **Deux fois par an et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : retirer le plateau supérieur pour pouvoir retirer les revêtements de part et d'autre du poêle pour accéder aux trappes (Fig. 5 et 6), retirer les plaques d'inspection et aspirer les cendres (Fig. 7). Retirer la plaque d'inspection et dépoussiérer les ventilateurs (Fig. 8). Contrôler le bon état de la tresse de porte et des garnitures de la soupape de sécurité. Effectuer le ramonage du conduit de fumées. BlackLine recommande de faire appel à un professionnel pour effectuer cette opération.



La présence quotidienne de résidus de combustion sur la vitre est normale.

La présence de pellets partiellement ou totalement imbrûlés dans le cendrier est normale.

La quantité de résidus varie selon la qualité et l'état du pellet.

Lors de l'ouverture de la porte, la chute de résidus à l'extérieur du poêle est normale.



Fig 1

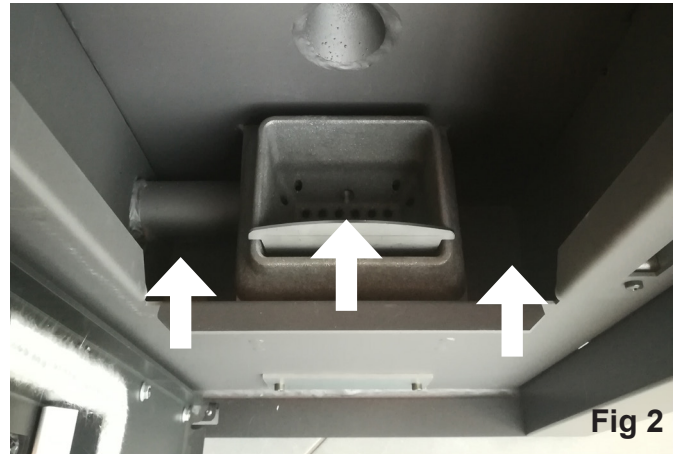


Fig 2



Fig 3



Fig 4



Fig 5

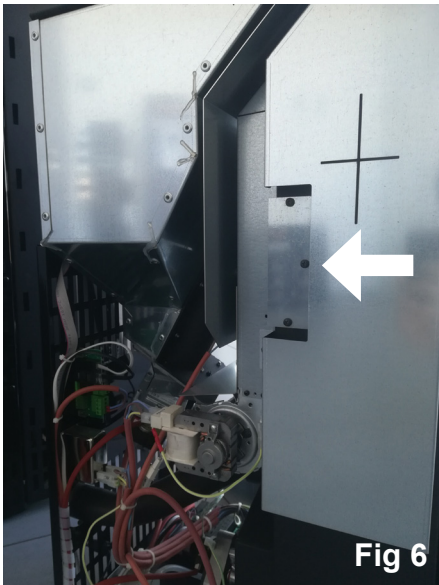


Fig 6

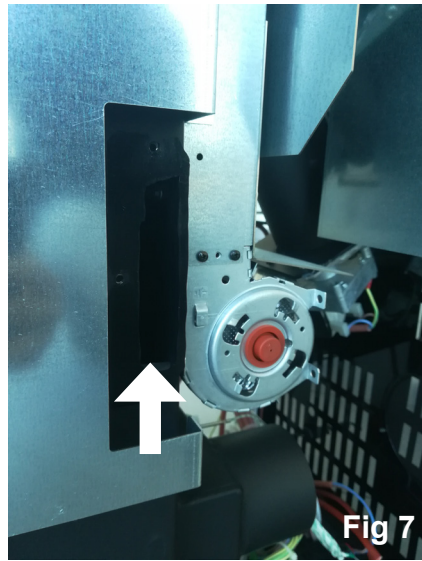


Fig 7

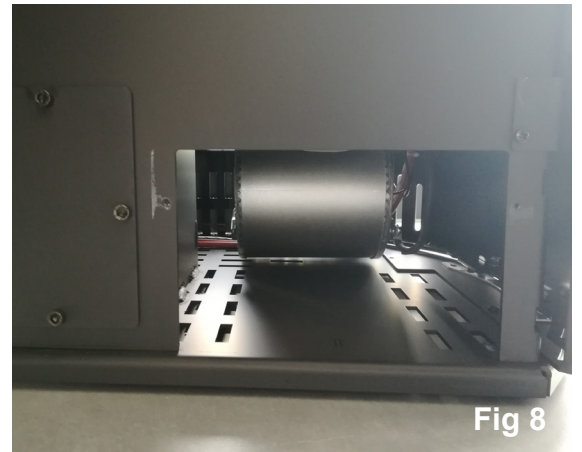
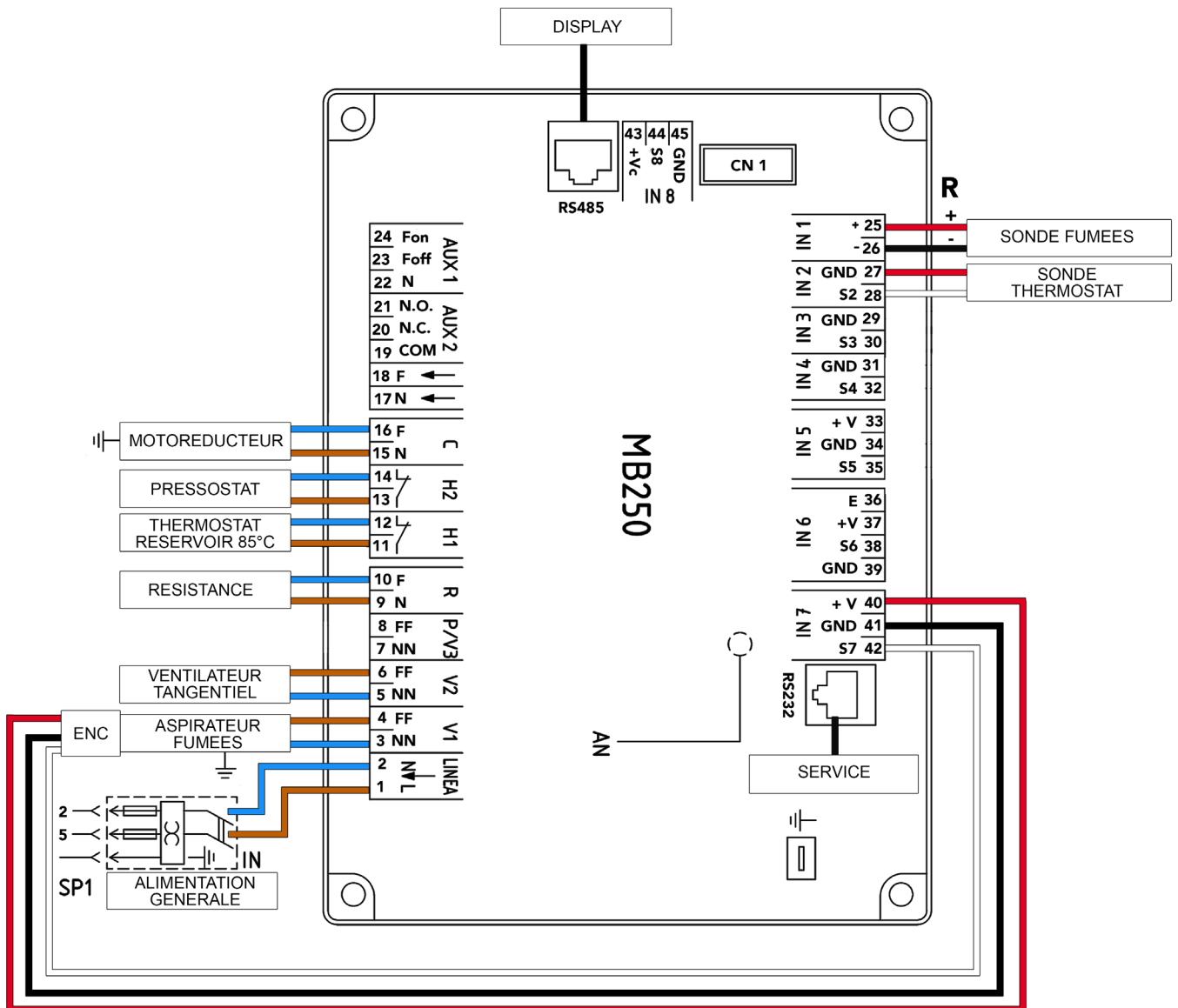


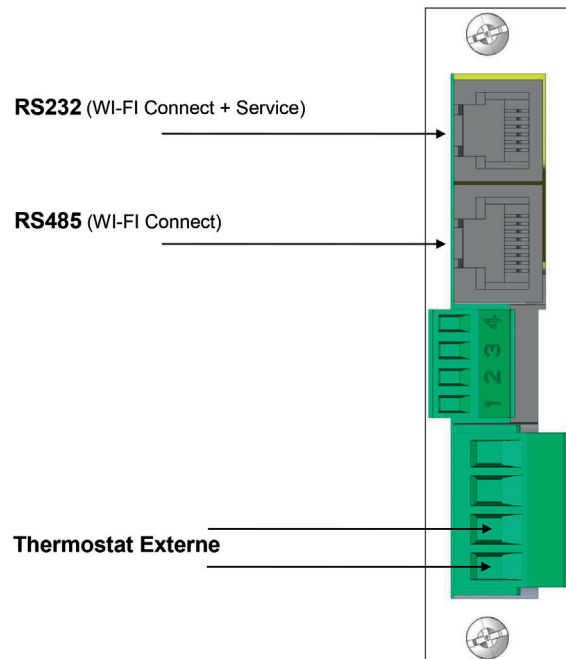
Fig 8

## 4.2 SCHÉMA ÉLECTRIQUE





## 4.3 PANNEAU POSTÉRIEUR

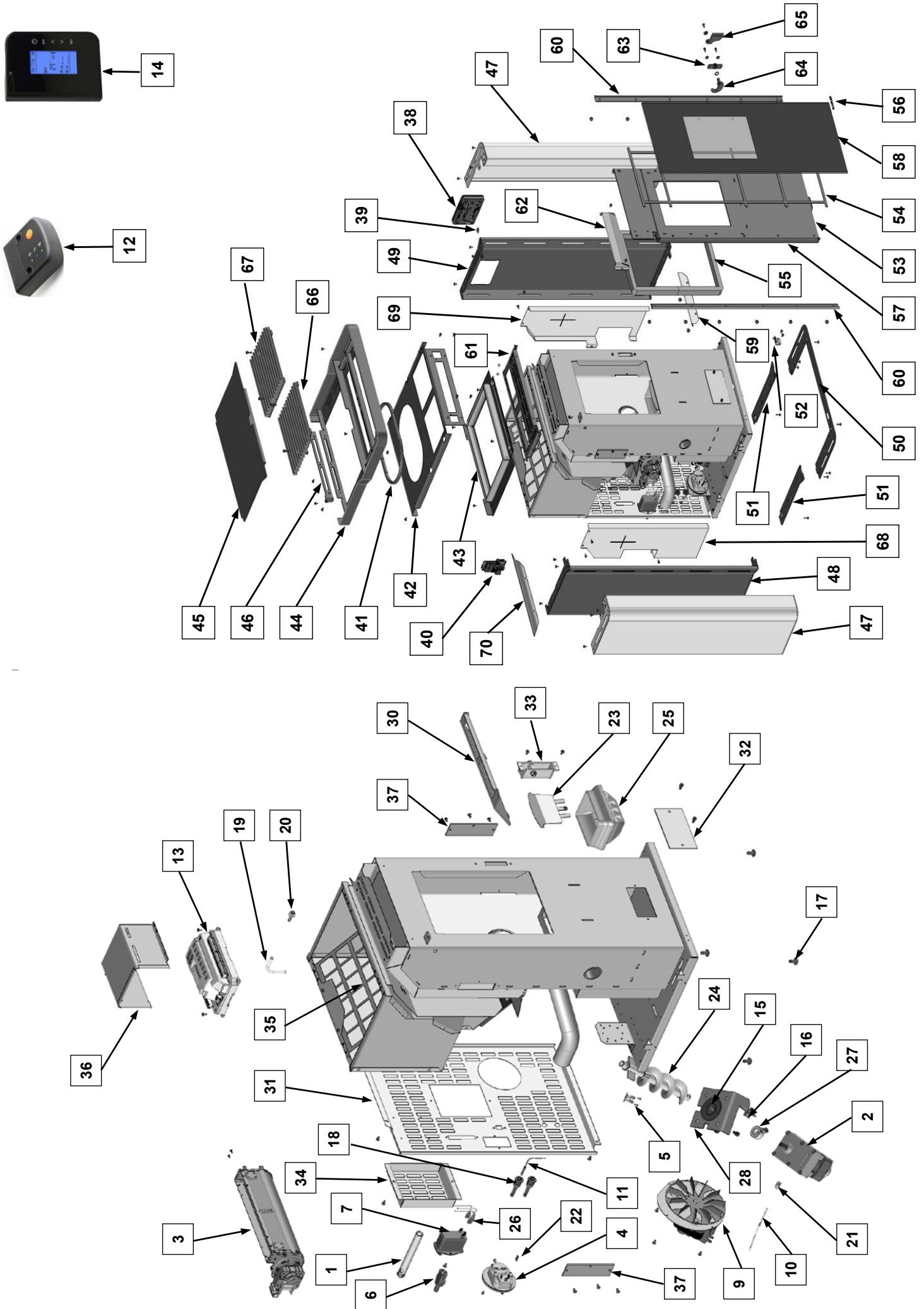


## 4.4 VUES ÉCLATÉES

### C5

N°	Référence	Description
1	BL30001	Résistance d'allumage 250/260W
2	BL70002	Motoréducteur vis sans fin 1,5RPM
3	BL70005	Ventilateur d'ambiance
4	BL70012	Pressostat 30/20Pa
5	BL70013	Thermostat 85°
6	BL70014	Câble d'alimentation 2m
7	BL70017	Panneau postérieur avec fusible 6A
9	BL70032	Extracteur des fumées
10	BL70037	Sonde des fumées K d.3mm 0-500 L=100
11	BL70043	Sonde température d'ambiance L=200
12	BLWIFZ01809	Boîtier Wifi-Connect (Optionnel)
13	BL70083C5	Carte électronique
14	BL70094	Remote - Display thermostatique déporté
15	BL90005	Entretoise
16	BL90007	Anti-vibration de la vis
17	BL90030	Pieds
18	BL90031	Précâblage en spirale
19	BL90036	Tube pressostat L=0.37
20	BL90037	Manchon tube pressostat
21	BL90059	Raccord sonde des fumées
22	BL90080	Cache-borne mâle
23	BLAL04802	Lame de brûleur
24	BLAL40502	Vis sans fin
25	BLAL60202	Brûleur
26	BLCAB008	Cable
27	BLP01413AA0	Boulon de fixation vis sans fin
28	BLP03018AA0	Support de vis sans fin
30	BLP08003010	Défecteur diffusion frontale
31	BLP08006010	Panneau postérieur
32	BLP08007010	Plaque d'inspection
33	BLP08012AA0	Boîtier de serrure
34	BLP08016010	Couvercle de protection du motoréducteur
35	BLP08017010	Grille réservoir
36	BLP08019010	Couvercle carte électronique
37	BLP301700	Plaque d'inspection
38	BL70090XMB	Display tactile touchscreen
39	BL70091	Cable RJ45
40	BL70096	Module panneau postérieur SYPLUG
41	BL80031	Joint réservoir
42	BLP08075010A09	Plaque pour réservoir découpée
43	BLP08076000	Fermeture réservoir
44	BLP08077000A09	Support réservoir
45	BLP08078000A09	Couvercle réservoir
46	BLP08079010A09	Charnière réservoir
47	BLP08080000A10	Flanc antérieur blanc
47/A	BLP08080000A26	Flanc antérieur noir mat
47/B	BLP08080000A27	Flanc antérieur gris mat
48	BLP08081000A09	Flanc postérieur gauche
49	BLP08082000A09	Flanc postérieur droit
50	BLP08083010A09	Finition inférieure
51	BLP08083020A09	Finition inférieure latérale
52	BLP08084AA0	Charnière porte
53	BLP08085AA0	Porte en fonte
54	BL80007	Ruban tex-tape noir 8X3mm L=3.04
55	BL80011	Tresse vitre blanche 15x23 mm L=1.12
56	BL90106	Logo BLACKLINE
57	BLP08085000A09	Châssis de porte soudé
58	BLP08085500	Vitre porte
59	BLP08085510	Profile porte
60	BLP08086000A09	Profile porte

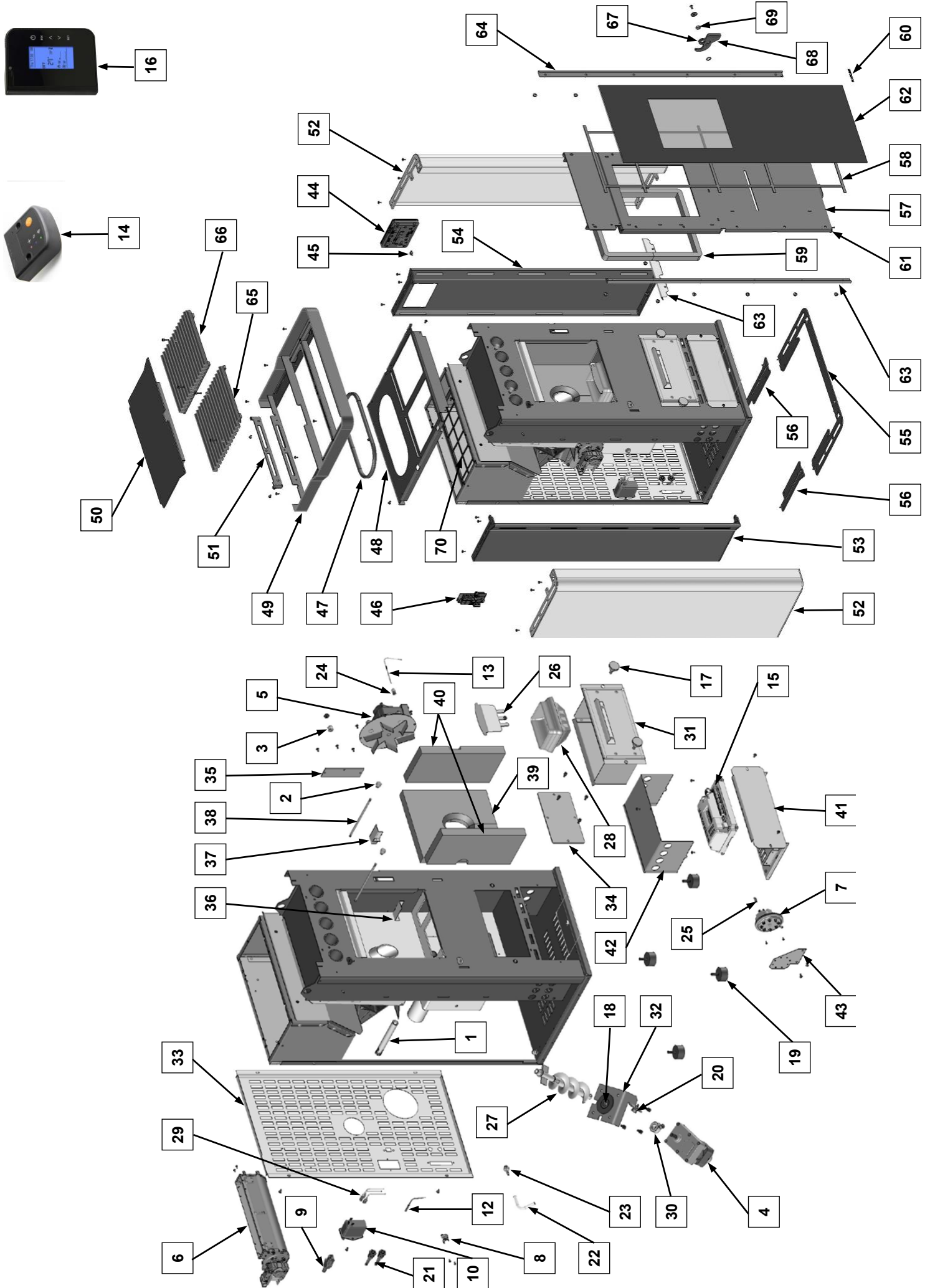
61	BLP08087010A09	Plaque du réservoir
62	BLP08088000A09	Défecteur ventilation
63	BLP08089000A09	Crochet fermeture partie 1
64	BLP08090000A09	Crochet fermeture partie 2
65	BLP08091010A09	Crochet fermeture partie 3
66	BLP08092010A09	Grille de finition gauche
67	BLP08092020A09	Grille de finition droite
68	BLP08094010	Plaque arrière gauche
69	BLP08094020	Plaque arrière droite
70	BLP08095010	Passage de cable



# C7

N°	Référence	Description
1	BL30001	Résistance d'allumage 250/260W
2	BL4000002	Embout tige turbolateur
3	BL4000015	Embout rotatif turbolateur
4	BL70002	Motoréducteur vis sans fin 1.5RPM
5	BL70003	Moteur extracteur de fumées
6	BL70005	Ventilateur d'ambiance
7	BL70012	Pressostat 30/20Pa
8	BL70013	Thermostat 85°
9	BL70014	Câble d'alimentation 2m
10	BL70017	Panneau postérieur avec fusible 6A
12	BL70036	Sonde d'ambiance NTC0+50 L=80
13	BL70037	Sonde des fumées K d.3mm 0-500 L=100
14	BLWIFZ01809	Boîtier Wifi-Connect (Optionnel)
15	BL70083	Carte électronique
16	BL70094	Remote - Display thermostatique déporté
17	BL90001	Bouton de tiroir à cendre M8-16
18	BL90005	Entretoise
19	BL90006	Pied
20	BL90007	Anti-vibration de la vis
21	BL90031	Précâblage en spirale
22	BL90036	Tube pressostat L=0.37
23	BL90037	Manchon tube pressostat
24	BL90059	Raccord sonde des fumées
25	BL90080	Cache-borne mâle
26	BLAL04802	Lame de brûleur
27	BLAL40502	Vis sans fin
28	BLAL60202	Brûleur
29	BLCAB001	Cable
30	BLP01413AA0	Boulon de fixation vis sans fin
31	BLP03009AA1	Tiroir de cendres
32	BLP03018AA0	Plaque de fixation vis sans fin
33	BLP301100	Plaque arrière
34	BLP301401	Plaque d'inspection
35	BLP301700	Plaque d'inspection
36	BLP304800	Calle pour vermiculite gauche
37	BLP304900	Calle pour vermiculite droite
38	BLP341000	Tige turbolateur
39	BLP380000	Fond du foyer en vermiculite
40	BLP380100	Coté du foyer en vermiculite
41	BLP401000	Support carte électronique
42	BLP401200	Couvercle carte électronique
43	BLP401400	Support du pressostat
44	BL70090XMB	Display tactile touchscreen
45	BL70091	Cable RJ45

46	BL70096	Module panneau postérieur SYPLUG
47	BL80031	Joint réservoir
48	BLP03071010A09	Plaque pour réservoir découpée
49	BLP03072000A09	Support réservoir
50	BLP03073000A09	Couvercle réservoir
51	BLP03074010A09	Charnière réservoir
52	BLP03075000A10	Flanc antérieur blanc
52/A	BLP03075000A26	Flanc antérieur noir mat
52/B	BLP03075000A27	Flanc antérieur gris mat
53	BLP03076000A09	Flanc postérieur gauche
54	BLP03077000A09	Flanc postérieur droit
55	BLP03078010A09	Finition inférieure
56	BLP03078020A09	Finition inférieure latérale
57	BLP03079AA0	Porte en fonte
58	BL80007	Ruban tex-tape noir 8X3mm L=3.04
59	BL80011	Tresse vitre blanche 15x23 mm L=1.12
60	BL90106	Logo BLACKLINE
61	BLP03079000A09	Châssis de porte soudé
62	BLP03079500	Vitre porte
63	BLP03079510	Profile porte
64	BLP03080000A09	Profile porte
65	BLP03081010A09	Grille de finition gauche
66	BLP03081020A09	Grille de finition droite
67	BLP13091AA0	Crochet fermeture partie 1
68	BLP13091000A09	Crochet fermeture partie 2
69	BLP4000010	Hexagone de réglage
70	BLP302300	Grille réservoir



# NOTES

## 4.5 GARANTIES

Simplifiez vos éventuelles demandes après-vente en enregistrant votre appareil sur [www.s-fires.com](http://www.s-fires.com) dans les 8 jours suivants son installation.

Extrait des Conditions Générales de Vente et de Garantie :

### VIII. Garantie contractuelle par produit

Les produits doivent être vérifiés par l'acquéreur à leur livraison, et toutes réclamations, réserves ou contestations relatives aux manquants et vices apparents, doivent être effectuées dans les conditions prévues au paragraphe VI.

8.1. La durée légale de garantie de nos matériels contre les défauts de conformité et vices cachés existants au moment de la livraison est de 2 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. Pour tous les autres cas de garantie, la durée est fixée individuellement pour les différents genres de matériel et se limite aux défauts de fabrication ou vices cachés. Toutes pièces ayant fait l'objet de dégâts occasionnés par la poursuite de l'utilisation de nos produits malgré une première avarie non résolue, ne seront pas couvertes par la garantie.

8.2. Les pièces sujettes à usure normale ou consommables : batteries, joints, résistance d'allumage, parties réfractaires, pièces de fonderie ou métalliques du brûleur, tous les types de soupapes de surpression et de décharge thermique (même intégrées) sont couvertes par une garantie de 6 mois.

8.3. Les corps de chauffe des appareils à pellets sont couverts par une garantie de 5 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.4. Les corps de chauffe des chaudières à foyer vitrifié sont couverts par une garantie de 8 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.5. Les ventilateurs d'ambiance des appareils ventilés sont couverts par une garantie de 4 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel.

8.6. Les pièces détachées vendues séparément sont couvertes par une garantie de 6 mois.

### IX. Garantie et retours

9.1. La garantie est strictement limitée à la fourniture pure et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses, par des pièces de même usage ou à leur remise en état, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, ou pour le remplacement de la dite pièce (main d'œuvre, frais de déplacement et viatique, etc.).

9.2. Les garanties pour notre matériel peuvent faire l'objet de conventions spéciales, elles seront alors définies par nos offres ou confirmations de commandes ou par des documents spécifiques se rapportant aux appareils concernés.

9.3. Si pendant la période de garantie, une pièce est reconnue par nous défectueuse, nous nous réservons le droit de réparer, de faire réparer ou de fournir en échange une pièce identique, ou,

en cas d'impossibilité, une pièce répondant au même usage.

9.4. La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à l'indemnité pour frais divers (main d'œuvres, déplacement etc.) ou préjudice quelconque, tel que, par exemple, privation de jouissance.

9.5. Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses (uniquement la pièce défectueuse : la majeure partie des ensembles ou accessoires fournis sont démontables et remplaçables), mais réparables sur place, par un spécialiste compétent, la réparation ne peut être exécutée qu'après notre accord écrit préalable sur la nature de la réparation et sur le montant de la dépense à notre charge. Le matériel ayant fait l'objet de modifications sans notre accord n'est plus garanti.

9.6. Le client s'engage à nous permettre de vérifier sur place par une personne de notre choix, le bien-fondé de toute réclamation. La reconnaissance du bien-fondé d'une réclamation avec application de la garantie est de la compétence exclusive de la Direction de la Société et fait l'objet d'un écrit.

9.7. Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client.

9.8. Les frais de retour des pièces défectueuses, ainsi que les frais de renvoi des pièces réparées ou des pièces de remplacement sont à la charge du client.

9.9. La garantie du constructeur ne peut être évoquée si l'installation n'a pas été réalisée selon les règles de l'art par un installateur professionnel ; facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel à l'appui. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. La responsabilité de la conformité de l'installation incombe exclusivement à nos clients installateurs. Ne sont pas couverts les dommages consécutifs à des erreurs de branchement ou de raccordement et plus généralement au non respect de nos prescriptions d'installation et de la réglementation en vigueur, utilisation anormale ou contraire à nos notices, surpressions, manque d'eau, insuffisance d'hydro-accumulation, absence d'échangeur de séparation ou de volume d'hydro-accumulation sur chauffage au sol, absence d'entretien annuel par un professionnel (chaudières) et/ou manque d'entretien ou négligence de l'utilisateur (nettoyage, décendrage, etc.), fonctionnement au ralenti des chaudières bois et biomasse, usage de combustibles solides humides ou de combustibles différents de nos prescriptions, excès ou insuffisance de tirage de la cheminée, sur ou sous tension électrique, etc. Sont exclues également les détériorations consécutives à l'inobservation de nos recommandations concernant les risques d'entartrage (sur les soupapes, les serpentins, les échangeurs à plaques, les mitigeurs et autres éléments thermostatiques, etc.), de chocs thermiques, de coup de feu, de corrosion côté gaz de combustion, de corrosion externe du corps de chauffe due à une fuite extérieure (d'un raccord, d'un purgeur, d'une soupape, d'une bride ou d'une trappe par exemple), etc.

Toute garantie est exclue en cas de défaut de stockage ou de transport des tiers, d'intempéries (tempêtes, grêles, gel ou dégel, foudre, inondation etc.), de force majeure telle que

grèves (des fournisseurs d'eau, d'électricité, ou de combustibles, etc.), de guerres, d'attentats et autres catastrophes naturelles. Il appartient au client, sous sa responsabilité personnelle, de s'assurer que le matériel convienne à l'emploi envisagé par son acheteur, le client faisant son affaire personnelle du choix et de la destination des matériels commandés par son acheteur sans que la responsabilité de notre société puisse être recherchée à cet égard. Les conseils, avis ou études de notre société qui pourraient être communiqués au client ne lui sont fournis qu'en considération du fait que celui-ci s'oblige systématiquement à vérifier l'exactitude des informations sur la base desquelles notre société a délivré ses conseils, avis ou études ainsi que l'exactitude de ces conseils, avis ou études auprès de tout tiers de son choix. L'attention du client est attirée sur le fait que les conseils, avis ou études sont fournis par notre société avec la plus grande conscience mais que la décision appartient exclusivement au client en fonction des éléments qu'il détient. Les matériels sont commandés par le client conformément au descriptif technique et de pose en vigueur par notre société au jour de ta commande et dont le client reconnaît avoir parfaitement connaissance.

9.10. Les durées de garantie, fixées par produit ou groupe de produits dans le texte relatif aux conditions particulières de garantie, commencent à courir, à compter de la mise en service de l'appareil, mais, au plus tard douze mois après la date de notre facturation au revendeur. En cas de doute sur la date de départ de la garantie, ce sera la date de notre facture majorée de 1 mois, qui sera retenue. L'application de la garantie est liée au retour du certificat de garantie.

9.11. En cas d'appel en garantie, il est impératif de joindre à la demande de retour établie par l'utilisateur et le professionnel : la photocopie de la facture d'installation d'origine portant le numéro de série de l'appareil ainsi que les factures d'entretien annuel émises par un professionnel pour qu'un dossier de garantie puisse être constitué.

9.12. Retour : en principe aucune demande de reprise de matériels vendus par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement sur acceptation écrite par notre société, une demande peut être traitée. Dans ce cas pour toutes demandes de retour de matériels adressées par notre client revendeur, seuls les matériels neufs, complets, actuels (présents au catalogue tarif en cours), et dans leur emballage d'origine intact, pourront être repris par notre société dans les conditions suivantes : Décote de 10% du prix HT de vente pour un retour compris entre 0 et 6 mois après la vente de notre société au revendeur. Aucune reprise possible pour du matériel vendu depuis plus de 6 mois par notre société au revendeur.

### X. Contestations

Tout litige, qui n'aura pu être réglé à l'amiable, relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de ventes, sera exclusivement de la compétence du tribunal de Strasbourg, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Les traites ou acceptations de règlements quelconques ne peuvent apporter ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Distribué par :

**S-FIRES • SEFAC SAS**

4, rue des Joncs  
ZA de la Sauer  
67360 Eschbach

[s-fires.com](http://s-fires.com)

